

CORRIGÉ

I. REMARQUES GÉNÉRALES

A. LE SUJET

Le sujet se rattachait simultanément à plusieurs parties du programme de l'épreuve d'économie du concours *Passerelle ESC*. En effet, le thème de la politique budgétaire relève de multiples aspects de la vie économique explicitement couverts par le programme :

- « *les grandes fonctions économiques (production, répartition et dépense) en économie ouverte,*
- *le rôle de l'Etat : objectifs et instruments de politique économique*
- *les grands courants de la pensée économique,*
- *l'histoire économique de 1945 à nos jours : les grandes tendances ».*

Le sujet en lui-même

Le sujet en lui-même ne présentait pas de difficulté particulière ; il exigeait cependant d'analyser avec soin les termes du sujet et de bien les mettre en relation entre eux afin de bien cibler la question et d'éviter ainsi des hors sujets.

1. « *Les prélèvements obligatoires* », à définir en ne les réduisant pas à la fiscalité mais aussi à la parafiscalité (cotisations sociales), perçue par l'Etat au sens large

(administrations publiques : Etat central, collectivités territoriales et administrations de la Sécurité sociale.

2. « *L'activité* » : PIB, envisagé de manière statique, à un moment donné (activité productive d'une année) et surtout, dynamique, l'expansion, sur une période assez courte, et la croissance économique, sur la longue période.

3. « *frein* » : handicap, obstacle, facteur défavorable ; la métaphore du frein est empruntée au vocabulaire des mobiles, qui se déplacent, qui avancent, ce qui induisait et confirmait clairement qu'il fallait envisager le sujet non pas seulement de manière statique mais dynamique (expansion, croissance).

4. « *Sont-ils ?* » Le sujet pose une question à laquelle le candidat doit répondre – quelle que soit son orientation – de manière argumentée.

Cette analyse, un peu longue, des termes du sujet montre son importance. En effet, elle constitue une étape indispensable pour le candidat :

- elle lui permet, au départ, de bien orienter sa réflexion, d'éviter les hors sujets. C'est un sujet sur les *conséquences* des prélèvements obligatoires sur l'activité ;
- ce n'est donc pas un sujet sur les prélèvements obligatoires *eux-mêmes*, leur évolution (document I) ; celle-ci doit être envisagée non pas pour elle-même mais « au service » d'une analyse des conséquences ;
- ce n'est pas, également, un sujet sur les *causes* de l'existence et de l'évolution des prélèvements obligatoires ; ici encore, celles-ci ne doivent être envisagées qu'« au service » d'une analyse de l'impact sur l'activité ;
- une telle analyse permet ensuite de faire une introduction solide, rigoureuse, qui donne d'emblée au correcteur une impression favorable de précision, de précision.

Le dossier qui accompagnait le dossier

Le dossier qui accompagnait le sujet présentait quelques faits [doc. 1, doc. 2, ...] et des références ou des allusions à des notions de base de la science économique, à des mécanismes fondamentaux et à des théories de l'analyse économique [exemple : doc. 4, avantages comparatifs].

B. LE CONTENU DES COPIES

Comme les années précédentes, beaucoup de candidats ont utilisé les remarques et les propositions de correction présentées dans les annales du concours Passerelle ESC : c'est effectivement une manière efficace de préparer cette épreuve.

La forme

La présentation matérielle des copies est généralement satisfaisante : il y a relativement peu de copies à la présentation négligée (écriture peu lisible, plan non annoncé, mal ou pas du tout matérialisé au niveau des parties et des sous-parties, ...). Par contre, il faut déplorer un nombre assez élevé de copies présentant des déficiences fortes du point de vue de l'orthographe.

Ces défauts, lorsqu'ils ont été rencontrés par les correcteurs, ont été sanctionnés (note plus faible). C'est une question d'équité vis-à-vis des autres candidats qui s'astreignent à respecter les règles dans ce domaine.

Le jury rappelle avec fermeté, cette année encore, qu'une écriture lisible, un langage correct et adapté (orthographe, vocabulaire employé, ...), une présentation claire du texte produit, font partie des qualités minimales que l'on est en droit d'attendre d'étudiants se situant à un niveau d'études bac + 2. Non seulement pour des raisons purement académiques mais aussi pour des raisons professionnelles :

il s'agit pour les candidats de faire la preuve qu'ils sont capables de communiquer des informations à autrui, capacité qu'ils auront à mobiliser en permanence dans l'exercice de leur vie professionnelle future.

On observe qu'une orthographe déficiente est souvent révélatrice d'une pensée peu rigoureuse : un candidat qui n'est pas exigeant vis-à-vis de lui-même pour la forme l'est rarement pour le fond.

Une mention particulière doit être faite l'emploi des majuscules et des minuscules, lequel pose problème à pas mal de candidats. Leur emploi n'est pas laissé à leur fantaisie : il existe des règles qu'il faut impérativement observer. Exemples :

- l'Etat, l'Europe, la France, les Français, Keynes, ... : majuscules obligatoires ;
- l'état des finances d'un pays, les institutions européennes, l'économie française, la théorie keynésienne, ... : minuscules.

Il faut rappeler également que l'utilisation d'outils de correction (« effaceur », « correcteur ») doit être exceptionnelle. Son abus, outre l'aspect inélégant qu'il donne à la copie, témoigne de faiblesses méthodologiques : travail préparatoire insuffisant, pensée hésitante. Autant de défauts qui jouent en défaveur du candidat.

Les progrès constatés les années précédentes concernant le plan se confirment : dans leur grande majorité :

- les copies sont convenablement structurées :
- l'introduction définit convenablement les termes du sujet, reproduit le sujet et l'explicite (problématique) puis annonce le plan général ;
- le développement est constitué de parties et de sous-parties commençant chacune par une phrase qui exprime la ou les idées générales qui vont y être développées (« phrase-titre », rédigée [obligatoire !]) ;
- une conclusion termine le travail (reprise des idées générales et ouverture) ;
- ce plan est visualisé par des sauts de ligne, des paragraphes, donc facile à suivre.

1. Début de l'introduction : se méfier de la technique de l' « accroche ».

Elle est très utile pour un journaliste qui s'efforce de séduire, de retenir, d' « accrocher » un lecteur qui feuillette son journal ou sa revue par une anecdote, un fait, si possible spectaculaire et le décider à lire son article. Utile aussi pour un conférencier qui veut capter l'attention de son auditoire. Ici, il n'y a pas à accrocher le correcteur, mais à lui montrer qu'on a bien compris le sujet et qu'on « l'amène » avec rigueur et logique. L'accroche a souvent un côté « racoleur » et puéril, ce qui agace et dessert le candidat plus qu'il ne le sert.

D'autant plus que l'accroche conduit souvent à une erreur méthodologique grave : la répétition et l'illogisme de plan. Dans ce sujet, par exemple, beaucoup de candidats ont commencé par la courbe de Laffer et la citation « Trop d'impôt tue l'impôt ». C'était maladroit car c'était s'interdire ensuite d'en reparler ensuite (répétition = faute de plan), dans la partie sur les aspects défavorables où elle pouvait avoir sa place. Le sujet n'étant même pas encore défini, pourquoi donc cette citation se dit le lecteur ?

2. Début de chaque partie

Autant il est indispensable, à la fin de l'introduction générale, d'annoncer le plan général c'est-à-dire les grandes parties, autant il faut éviter absolument, au début de chaque partie, après la phrase-titre (obligatoire), de rédiger une deuxième phrase générale annonçant les différentes sous-parties. La durée de l'épreuve est trop courte : les candidats qui le font perdent du temps aux dépens de l'ana-

lyse économique elle-même, de la qualité des démonstrations, qui est l'objectif prioritaire.

3. Conclusion générale

Sa première partie doit être constituée par une reprise des idées générales. Mais elle doit être très courte. Il ne faut pas faire un résumé du développement : ce serait, ici encore, une perte de temps, aux dépens des raisonnements, de l'argumentation à l'intérieur du développement. Cette partie est généralement trop longue.

Sa deuxième partie doit être constituée par une « ouverture » sur un thème plus large que le sujet, ou proche de lui. Il faut surtout éviter de le faire sous forme d'une question, qui dans le pire des cas porte sur des thèmes qui appartenaient au sujet et donc auraient dû être abordés dans le développement, ou qui aborde un thème intéressant mais de manière tellement plate, creuse, qu'elle ne fait que démontrer la pauvreté de la pensée du candidat. C'est une échappatoire qui n'abuse pas le correcteur. Il faut, au contraire, que l'ouverture apporte quelque chose, soit une ultime occasion pour le candidat de révéler des compétences donc d'améliorer sa note. (Voir exemple à la fin du corrigé ci-dessous). Cette partie est généralement mauvaise, sans intérêt.

Le fond

Il faut rappeler quelques exigences propres à l'épreuve :

1. Il s'agit d'une dissertation, c'est-à-dire d'une argumentation ordonnée selon un plan logique.

Ce qui signifie que les candidats doivent proposer une réponse à la question posée explicitement ou implicitement par le sujet. Ils doivent la justifier par des raisonnements, des démonstrations, qui s'appuient à la fois, comme le précise le libellé du sujet, sur des connaissances personnelles et sur le dossier fourni.

L'épreuve consiste à intégrer dans le déroulement d'une démonstration personnelle les informations puisées à la fois dans les documents fournis et dans ses propres connaissances. Elle ne consiste pas en une synthèse de dossier. Elle ne consiste pas non plus à reproduire les documents, en les citant textuellement ou en les paraphrasant, et en perdant du temps à citer avec précision la source correspondante (nom de l'auteur, nom de l'ouvrage, date, ...). Le recopiage ou la paraphrase d'un extrait de document ne vaut pas démonstration. Les documents utilisés ne doivent pas être cités, ils doivent être explicités.

L'épreuve consiste à faire la preuve d'une capacité satisfaisante à faire le lien entre

- les concepts économiques de base que les candidats sont censés connaître à partir du moment où ils choisissent cette épreuve,
- et des questions d'actualité, le terme actualité étant à prendre dans une acception très large.

A cet égard, deux défauts extrêmes sont à éviter :

- se borner à un descriptif pur et simple, à une accumulation de faits pris dans le dossier et dans les connaissances personnelles, sans référence aux concepts de base, aux instruments d'analyse couramment utilisés par la science économique à propos du thème du sujet ;
- à l'opposé, se contenter de la récitation d'un cours théorique sur le phénomène étudié, sans lien avec la réalité observable, avec les événements, en particulier sans aucune utilisation des faits présentés dans les documents.

A propos de la mobilisation des connaissances théoriques, on peut préciser que :

- les représentations graphiques en usage en science économique, si elles sont employées, doivent être accompagnées d'un « mode d'emploi » et d'un raisonnement explicite. Les graphiques peuvent compléter une argumentation, ils ne peuvent en aucun cas s'y substituer. Il est obligatoire de formuler explicitement les idées qui s'y rattachent. C'était le cas, pour ce sujet, de la courbe de Laffer et du graphique du modèle IS/LM, assez fréquemment utilisés ;
- Même règle pour les schémas (termes économiques reliés par des flèches).

2. Précisions sur le dossier de documents

Le dossier doit être utilisé par le candidat. Non seulement il a intérêt à le faire, mais, en outre, il a obligation de le faire, afin de permettre au correcteur de tester sa capacité à comprendre les informations qui lui sont fournies et à les utiliser.

Le contenu du dossier de documents est volontairement incomplet :

Il est délibérément conçu de telle sorte qu'il ne permette pas de traiter l'intégralité du sujet. Il est là pour fournir une aide partielle et suggérer des pistes de recherche et de réflexion.

C'est vrai pour les thèmes couverts par les cinq documents fournis. C'est vrai également pour chaque document à l'intérieur desquels des coupes, explicitement signalées [...], ont été volontairement opérées.

Le dossier demande donc à être complété par des connaissances personnelles qui se greffent sur les documents pour les expliciter et les prolonger, en amont ou en aval du raisonnement. En effet, des connaissances personnelles préalables sont indispensables pour comprendre certains documents, souvent volontairement alusifs ou tronqués : ils suggèrent une piste mais laissent à la charge des candidats le soin d'apporter les éléments complémentaires nécessaires. Exemples :

- **Document 3** – « Réduire les impôts pour favoriser la croissance... » est une affirmation que le candidat ne pouvait se contenter de reproduire telle quelle dans sa copie : il lui appartenait de l'expliquer, de la justifier, voire de l'infirmer, en mobilisant des arguments empruntés, à titre principal, au raisonnement néoclassique, en particulier à la « théorie de l'offre » des années 1980.

- **Document 4** – « Les investissements directs étrangers (IDE) » devaient être définis avec rigueur. Il ne fallait pas les confondre avec les mouvements de capitaux, à préoccupation exclusivement financière (le problème, ici, pour les IDE sortants, n'est pas ce que l'on appelle couramment la « fuite des capitaux »). De même, tout IDE sortant n'est pas une délocalisation car il peut s'agir d'une extension d'activité à l'étranger sans qu'il y ait pour autant cessation d'activité dans le pays d'origine.

- **Document 4** encore – « La France dispose d'avantages comparatifs » : cette notion centrale de l'analyse de la compétitivité devait être définie (référence obligée à D. Ricardo ; trop souvent la définition donnée par les candidats est en fait celle des avantages absolus de A. Smith).

C. CONTENU DES COPIES DU CONCOURS 2011

Encore plus que les années précédentes, on note une hétérogénéité marquée des copies, avec, aux extrêmes, l'existence à la fois d'excellentes copies, qui dénotent une préparation sérieuse et efficace, et de copies extrêmement faibles, tant du point de vue de la forme que du fond.

Deux remarques particulières :

- Ce sujet se rattachait à un débat plus large sur le rôle de l'Etat dans la vie éco-

nomique. C'est un débat ancien, et toujours actuel, à propos duquel il existe de nombreuses théories. Trop de candidats semblent ignorer que ces théories sont des thèses, des interprétations, qu'il ne suffit pas de citer de manière dévote pour avoir démontré quelque chose : le candidat n'est pas dispensé d'un effort d'argumentation personnelle, pouvant aller d'ailleurs à l'encontre de telle ou telle théorie, surtout quand elle a été élaborée à partir de simples intuitions (courbe de Laffer) ou n'est qu'assez médiocrement validée empiriquement (théorème d'équivalence ricardienne de Barro).

- Il faut distinguer la politique conjoncturelle de la politique structurelle (même si dans la réalité, il peut y avoir interpénétration des deux). En particulier, ne pas confondre la « relance », préoccupation de court terme, avec une stratégie de croissance, préoccupation de long terme.

II. PROPOSITION DE CORRIGÉ

Quelques remarques préliminaires.

Il n'y a jamais un seul plan possible pour traiter un sujet. Le corrigé proposé ici n'est qu'une manière correcte, parmi d'autres, de répondre à la question.

Le plan adopté n'a pas à être prioritairement original. La banalité d'un plan ne doit pas faire peur : il ne faut pas à tout prix chercher à être original : l'originalité n'est pas une fin en soi. Ce qui prime, c'est de rendre compte avec rigueur de la réalité. L'originalité peut être envisagée comme une qualité supplémentaire éventuelle, qui enrichit, qui complète la solidité de l'analyse et non qui s'y substitue.

Il n'y a aucune raison sérieuse de s'imposer a priori de faire un plan en deux parties plutôt qu'en trois ou l'inverse (idem pour les sous-parties). Le plan n'est qu'un outil, un moyen de présenter clairement et logiquement les idées générales auxquelles on a abouti : ce sont donc les idées que l'on veut défendre qui commandent les choix concernant la structure du plan.

Le corrigé proposé ici dépasse la taille du travail que les candidats pouvaient raisonnablement fournir dans le temps assez court de l'épreuve (encore que les très bons candidats sont arrivés à présenter un travail très riche, à la fois du point de vue quantitatif et qualitatif). Ce corrigé est assez développé pour :

- rappeler les principaux thèmes qui pouvaient être abordés sur le sujet ;
- fournir un modèle assez élaboré pouvant aider à la préparation du concours 2012.

Introduction

1. Amener le sujet (tout en définissant les termes du sujet au fur et à mesure qu'on les rencontre ; pour le détail, se reporter ci-dessus à l'analyse des termes du sujet) Dans la période contemporaine, dès les années 1970, la place de l'Etat dans la vie économique a fait l'objet de débats importants, prolongeant ainsi une interrogation récurrente en science économique qui naît au XVIII^e siècle avec la contestation des thèses mercantilistes par les Classiques.

L'un des objets du débat porte sur les prélèvements obligatoires, c'est-à-dire (définition). Ils se caractérisent par un poids important, même si l'on observe des différences. La progression est forte dans certains pays, particulièrement en France (doc 1).

2. Poser le sujet

La question se pose de savoir si (on recopie le sujet, en adaptant sa forme mais sans changer les termes), les prélèvements obligatoires sont un frein pour l'activité économique.

En d'autres termes, il s'agit de voir si (on explicite le sujet : problématique) : impact favorable ou défavorable, sur l'activité présente, immédiate (expansion) ou sur le long terme (croissance économique) [prenez le temps de rédiger ce que vous avez compris du problème qui vous est soumis dans ses différentes facettes].

3. Annoncer le plan

La réponse à cette question est complexe :

De manière générale, les prélèvements obligatoires donnent à l'Etat les moyens d'engager des actions qui favorisent l'activité économique.

Cependant, leur évolution dans la période contemporaine amplifie les effets défavorables qu'ils peuvent avoir sur elle.

D'où la nécessité d'adaptions, difficiles à mettre en œuvre, pour permettre de conserver le rôle favorable des prélèvements obligatoires tout éliminant ses effets indésirables sur l'activité économique.

Développement

1. Les prélèvements obligatoires fournissent à l'Etat les moyens de son action, ce qui lui permet de favoriser l'activité économique, c'est-à-dire de soutenir la croissance économique, à la fois du côté de l'offre et du côté de la demande globales.

A. Du côté de l'offre globale (stimulation de l'activité elle-même)

1. Grâce aux prélèvements obligatoires, l'Etat fournit des biens collectifs (Musgrave - 1^{re} fonction : affectation de ressources à la fourniture de ces biens) qui sont indispensables à l'activité économique :

- La sécurité, la justice, (fonctions régaliennes ; il y a consensus pour ce rôle de l'Etat parmi les économistes, Smith) : la sécurité générale, le respect des contrats, sont indispensables au fonctionnement d'une économie ;
- La fourniture de biens collectifs supérieurs « généraux » (infrastructures, enseignement, recherche fondamentale, ... [doc. 5], également Smith) => activité immédiate et future (bases collectives de l'innovation, grappes, => croissance, Schumpeter) et croissance endogène (Barro, Aschauer) ;
- L'Etat, grâce à ses ressources, peut aller jusqu'à soutenir et favoriser certaines activités particulières propres à entraîner le reste des activités (investissements collectifs ciblés : exemples multiples : énergie après 1945 ; « pôles de développement » de François Perroux, « pôles de compétitivité » actuellement). Ces investissements publics sont susceptibles d'avoir un effet plus que proportionnel sur l'activité (effet multiplicateur de l'investissement public sur l'activité globale, Kahn, Keynes).

2. L'internationalisation de la vie économique renforce ce rôle de l'Etat :

- La compétitivité s'analyse termes de compétitivité-coût par unité de produit, donc tout ce qui concourt à améliorer la productivité, donc à réduire les coûts unitaires, l'améliore. Les biens collectifs y contribuent. Ainsi, l'Etat participe à la mise en place d'avantages comparatifs (= coûts unitaires relativement plus faibles), source d'activité (développe les exportations, limite les importations [la compétitivité ne concerne pas que les marchés extérieurs, mais aussi, en économie ouverte, le marché intérieur] ;
- Ces avantages comparatifs sont un élément fort de l'attractivité du pays en termes d'investissement : attire les investisseurs étrangers (IDE entrants), et retient

éventuellement des investissements potentiellement sortants, => activité (doc. 4)
- Au total, investissements domestiques ou entrants : effet capacité et effet productivité => croissance.

B. Du côté de la demande globale (stimulation des débouchés, donc, par répercussion, de l'activité)

1. L'action permanente : le soutien de la demande globale :

- L'Etat, par la redistribution des revenus (prélèvements => revenus de transfert accroissant le revenu disponible des ménages) (2^e fonction de Musgrave) remodèle la répartition du pouvoir d'achat, ce qui assure des débouchés à la production et donc motive les producteurs (principe de la demande effective, Keynes), pour le présent, mais aussi, et surtout, pour l'avenir (lisibilité => anticipations favorables), favorisant la consommation en biens durables et surtout l'investissement des ménages et des entreprises, supposant le recours au crédit.

- Deux modalités :

- Redistribution horizontale : pouvoir d'achat maintenu en cas de difficulté (« risques sociaux »), sans correction des inégalités de départ.
- Redistribution verticale (correction des inégalités) => pouvoir d'achat accru pour les catégories modestes, à propension marginale à consommer forte (Keynes).

- Justifié par deux mécanismes amplificateurs :

- L'effet multiplicateur des dépenses sur le revenu global, c'est-à-dire l'activité ;
- L'effet d'accélération de la demande finale sur l'investissement.

2. L'action conjoncturelle : l'accroissement de la demande globale sur l'investissement.

- Certes, dans l'esprit de Keynes, c'est surtout et directement par accroissement des dépenses publiques que l'Etat relance l'activité, quitte à accepter un déficit budgétaire, que la reprise de l'activité financera (effet multiplicateur des dépenses publiques).

- Mais les prélèvements peuvent être tout de même être intégrés à une stratégie de relance.

- Baisse des prélèvements obligatoires => accroissement mécanique du revenu disponible => dépense (même si le multiplicateur fiscal est plus faible que le multiplicateur des dépenses publiques).
- Même une relance avec une hausse des prélèvements égale à l'accroissement des dépenses (budget équilibré) arrive à avoir un effet stimulant sur l'activité (Haavelmo : multiplicateur égal à 1).
- En dehors de toute politique active, les prélèvements obligatoires, soit directement soit par le biais des dépenses publiques, ont, mécaniquement, un rôle de stabilisation de la conjoncture (stabilisateur automatique), qui en cas de récession, limite l'évolution défavorable de l'activité.

Conclusion partielle

1. Reprise : des aspects positifs, illustrés par le cas scandinave (doc. 1, Suède)

2. Transition : l'accélération de la hausse du taux global de prélèvement amplifie des critiques déjà anciennes.

II. Dans la période actuelle, le poids élevé des prélèvements obligatoires a redonné de la force au reproche déjà ancien fait aux prélèvements obligatoires d'être un frein à l'activité économique, à la fois du côté de l'offre et de la demande globales (aspect désincitatif)

A. Du côté de l'offre globale : des prélèvements très élevés sont susceptibles de démotiver les apporteurs et utilisateurs des facteurs de production donc de peser sur la production : ils inhiberaient l'offre globale

1. Le facteur travail :

- Apporteur de travail : l'argument néoclassique : comparaison désutilité utilité du travail ; trappes à inactivité (débat) (doc. 5) ;
- Demandeur de travail : néo classique coût marginal (salaire) et productivité marginale => non embauche => se répercute sur l'activité ; problème du travail non qualifié.

2. Le facteur capital :

- Les profits amputés : décourage l'investissement :
 - Manque de motivation (rentabilité),
 - Manque de moyens de financement (capacité d'autofinancement et donc d'emprunt réduites) ;
- Prise en compte de la dimension internationale : IDE
 - sortants, en accroissement, (fuite), délocalisations,
 - et entrants, moindres, même s'ils restent importants en France (doc. 4).

B. Du côté de la demande globale

1. Le procès permanent :

- Globalement, les prélèvements obligatoires présents amputent le revenu disponible : Sur le moment, amputation du pouvoir d'achat ;
- La justification par la redistribution plus égalitaire tient mal : redistribution à l'envers (doc. 3) ;
- La remise en cause des relances keynésiennes (analyses de Friedman, théorie du revenu permanent), critique de Lucas (NEC).

2. Le problème de la dette publique amplifie ces difficultés

- le service de la dette (doc. 3), donc les prélèvements qui le financent, représente des dépenses stériles au regard de la croissance économique :
 - les effets négatifs de son financement : prélèvements obligatoire accrus =>
 - Fuite en avant dans la hausse des prélèvements : illusoire (argument Laffer : thèse mal justifiée, mal validée, mais intuition dont il faut tenir compte tout de même...) ;
 - Méfiance.
 - des investisseurs étrangers (prêteurs à l'Etat, prêteurs aux entreprises). Paroxysme : crise grecque, autres crises potentielle => politique d'austérité qui se retourne contre l'activité directement (mesures d'austérité) et indirectement (crise sociale, troubles...) ;
 - des agents économiques domestiques (épargne plus que consommation) (Barro équivalence ricardienne : même remarque que pour la thèse de Laffer).

Conclusion partielle : (reprise + transition)

III. D'où des adaptations nécessaires mais difficiles à mettre en oeuvre pour conserver le rôle de stimulant des prélèvements obligatoires tout en éliminant, ou au moins en limitant le plus possible impact négatif sur l'activité économique.

A. La fausse piste : l'objectif de baisse (doc. 3, doc. 5)

1. Les limites du modèle libéral, présenté souvent comme exemple : (doc. 2 : aux Etats-Unis, le financement est tout de même à la charge des ménages => insécurité, endettement => difficultés économiques tout de même) (il y a toujours prélèvement obligatoire : s'il n'est pas public, il est privé [primes d'assurance privée...]).

2. Le caractère illusoire d'une baisse significative des prélèvements obligatoires : les dépenses de l'Etat sont incompressibles et croissantes (dépenses contraintes) :

- Les besoins en biens collectifs (loi de Wagner) ;
- La démographie : dépenses liées à la vieillesse, à la santé (même dans les pays émergents : vieillissement de la population chinoise...) ; résistance des populations à toute régression de l'Etat providence ;
- La dette publique : résultats des choix passés (dette), dépenses contraintes ; contraintes démographiques (vieillissement de la population).

B. La piste plus réaliste : s'accommoder, dans chaque pays, d'un taux de prélèvements obligatoires mais en le rendant plus compatible avec la croissance, cas des pays scandinaves, Suède, à ne pas idéaliser pour autant

1. Remodeler l'assiette des prélèvements :

- Prélever moins sur les revenus d'activités directement productives (travail, profits) et plus sur les revenus de simples placements (doc. 3) et surtout sur les rentes issues de situations privilégiées et/ou de quasi-monopoles abusifs: équité mais aussi efficacité ;
- Ne pas frapper toutes les activités de la même manière : par exemple, pénaliser les activités qui jouent contre une croissance durable (principe pollueur payeur), en ne recourant pas seulement à des mécanismes de marché (droits à polluer) mais aussi à des mécanismes plus volontaristes (fiscalité dissuasive).

2. Réduire la complexité et l'instabilité (doc. 4) => prévisibilité, horizon, anticipations ; coûts de gestion de l'incertitude

3. Tenter de modifier les perceptions et les comportements (pédagogie, information, ...) : ex : opposition d'une Europe du Nord (les Scandinaves, grosso modo, acceptent une fiscalité élevée parce qu'ils ont conscience que c'est la contrepartie nécessaire de l'Etat providence) et d'une Europe du Sud (culture « rebelle » => solutions ne demandant pas d'effort : prendre plus aux riches suffira, ...).

Conclusion partielle : (reprise + transition)

Conclusion :

1. Reprise des idées générales. Cette reprise doit être très courte. On peut reprendre l'annonce générale du plan telle quelle.

2. Ouverture (élargissement du sujet sur des thèmes voisins ; éviter de finir sur une question, surtout si elle est très vague, très générale) :

Exemple de thème possible : vers une harmonisation fiscale internationale :

- Au niveau mondial : serait l'idéal, mais difficultés : exemples : les paradis fiscaux, la taxe Tobin ;
- Au niveau de l'Union européenne :
 - (éviter la concurrence fiscale), le dumping fiscal, objectif : arriver à une zone monétaire optimale (Johnson),
 - Difficulté : intérêts divergents des pays (la fiscalité peut-être utilisée comme un avantage comparatif, mais ce n'est pas sans danger : Irlande, ...),
 - Mais les périodes d'urgence (crise financière, crise économique globale) sont parfois plus propices à une attitude commune....